

Extraits du « Manuel d'utilisation du Geva-Sco Septembre 2016 :  
<http://www.cnsa.fr/documentation/cnsa-geva-sco-web.pdf>

## **1. Le cadre conceptuel et réglementaire**

« Le ministère de l'Éducation nationale – direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) – et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ont élaboré conjointement le GEVA-Sco, **outil d'aide à l'évaluation des besoins de scolarisation des élèves en situation de handicap.** »

« Le GEVA-Sco est une extraction d'items du GEVA, guide d'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées, **outil réglementaire pour les équipes pluridisciplinaires des MDPH.** Il se base donc sur les concepts et définitions du handicap, posés dans la loi du 11 février 2005 [...] »

« **Suite à l'arrêté du 6 février 2015,** le GEVA-Sco est devenu réglementaire pour les équipes éducatives (EE) et pour les équipes de suivi de la scolarisation (ESS). »

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030218472&categorieLien=id>

## **2. Les caractéristiques du GEVA-Sco**

« Le GEVA-Sco est donc **un support de recueil d'informations** relatives à un parcours de scolarisation [...] **qui doit permettre d'analyser une situation et des besoins et d'aider à la décision.** »

**Le support GEVA-Sco existe en deux versions :**

- l'une pour les **premières demandes** qui peut tenir lieu de **compte-rendu d'équipe éducative**, dans le cas où l'élève et sa famille souhaitent la mise en place d'un Projet Personnalisé de Scolarisation PPS.
- l'autre, pour **les réexamens** (à renseigner en amont et lors de l'Equipe de Suivi de Scolarisation – ESS) pour évaluer-modifier le PPS et/ou adresser une nouvelle demande à la MDPH.

## **3. Les acteurs et leur rôle**

« **L'EE/ESS doit penser l'utilisation du GEVA-Sco comme un moment de bilan sur le parcours...** Des informations peuvent d'ailleurs être communiquées à l'enseignant-référent en amont de l'ESS, afin de lui permettre de préparer cette réunion et d'organiser les échanges. »

**La transmission du GEVA-Sco à la MDPH peut être effectuée :**

- par la famille ou par l'élève majeur (ou son représentant légal) lorsqu'il s'agit d'une première demande...
- par l'enseignant-référent [...], lorsqu'il s'agit d'un réexamen.

## 4. Les précisions pour compléter le GEVA-Sco – spécificités

- Les pages 1 et 2 du « Geva-Sco réexamen » sont pré-remplies par l'enseignant référent (Identification de l'élève - coordonnées des responsables légaux – parcours de scolarisation – conditions de scolarisation et compensations accordées par la CDAPH).
- Le Geva-Sco réexamen est adressé par mail aux établissements accompagné de l'invitation pour l'ESS.
- Ce document doit être ouvert avec **Adobe Acrobat Reader DC**. Il peut ainsi être modifié, renseigné et enregistré même s'il s'agit d'un document PDF.
- Les professeurs principaux ou coordonnateurs d'ULIS renseignent les parties suivantes :  
page 2 cadre scolarité – page 3 emploi du temps – pages 4 et 5 observation des activités de l'élève.
- Le Geva-Sco doit être retourné par mail aux enseignants référents dans les jours précédents l'ESS.
- Lors de l'ESS, il sera amendé avec les observations des différents participants et remis à chacun, dans la mesure du possible, en fin de réunion.

### PAGE 2 (cadre scolarité) et PAGE 3

Évaluation de la scolarité (à renseigner obligatoirement)  
Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP,CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

--	--	--	--

scolarité sans aménagements ayant permis des acquisitions comparables en rythme et en contenu à la moyenne de la classe d'âge  
 scolarité sans aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge  
 scolarité avec des aménagements ayant permis les acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge  
 scolarité avec des aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

**Évaluation de la scolarité**  
Cette rubrique doit être **complétée obligatoirement** pour toutes les situations.  
**Niveau d'enseignement homogène**  
Ex. : niveau CE1 pour tous les apprentissages (français, mathématiques...) pour un élève en CE1.  
**Niveau d'enseignement non homogène**  
Ex. : niveau CP en mathématiques et niveau CE1 en français.

Emploi du temps actuel de l'élève  
(temps de scolarisation, activités périscolaires, accompagnement et soins, lieux...)

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi			
Mardi			

**Emploi du temps actuel**  
Les temps de scolarisation doivent être indiqués pour chaque demi-journée avec, le cas échéant, les temps d'inclusion, les temps d'accompagnement ou d'intervention des services de soins, la fréquentation des activités périscolaires.  
Les durées et lieux relatifs à ces temps doivent être mentionnés.  
*N. B. : Il ne s'agit pas ici de préciser l'agenda scolaire avec les matières étudiées ou les heures d'enseignement.*

### PAGES 4 et 5

Il s'agit de faire une **photographie de la situation actuelle en identifiant la réalisation des activités et en mettant en avant les obstacles et les points d'appui à cette réalisation.**

A : activité réalisée sans difficulté et seul ;

B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle ;

C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière ;

D : activité non réalisée.

**Observation des activités de l'élève**

Tâches et exigences générales, relation avec autrui	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
	S'orienter dans le temps							
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							
	Faire ses transferts (ex. : du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)							
Accessibilité du bâti : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> partielle								

**Le système de positionnement**

L'analyse se fait en référence aux réalisations d'activités attendues d'un élève de la même classe d'âge qui n'a pas de problème de santé en tenant compte de la fatigabilité éventuelle, de la lenteur, de la douleur... Il s'agit d'indiquer la façon dont est habituellement (ou en moyenne) réalisée cette activité. (On considère ici la fréquence et la régularité.)

Si des circonstances entraînent une modification dans la réalisation de l'activité, l'information doit être développée dans le cadre 1 (si ces circonstances se caractérisent comme « obstacles ») ou 2 (si ces circonstances sont « des points d'appui »).

**Les coches C et D nécessitent absolument un commentaire** dans les cadres 1 ou 2 en vis-à-vis. (Pour les coches A et B, il est fortement conseillé de commenter aussi la façon dont l'activité est réalisée). Les coches A, B, C, D ne sont pas une graduation similaire à des notes scolaires ; il ne s'agit pas de valoriser un progrès.

Il ne peut pas être effectué une coche entre les cases.

Toutes les activités sont à étudier au regard de la classe d'âge de l'élève ; en ce sens, la coche D ne peut pas être utilisée pour une activité qui serait considérée comme « sans objet ».

La mention « sans objet » est apportée en réponse aux questions ou items qui ne sont pas pertinents compte tenu de la situation de l'élève.

**Observation des activités de l'élève**

Tâches et exigences générales, relation avec autrui	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
	S'orienter dans le temps							
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							

### Les cadres 1 et 2

Ils viennent expliquer le positionnement retenu A, B, C, D. Il s'agit de renseigner les éléments de l'environnement ayant un impact sur la réalisation de l'activité : l'accessibilité des locaux, l'environnement scolaire particulier (les horaires, le nombre d'élèves en classe, l'organisation des temps de scolarisation...), les aides mises en œuvre (hors aide humaine pour une première demande)...

Doivent en particulier être mentionnés les aménagements pédagogiques déjà mis en place, l'apport d'un éventuel PPRE, d'un PAI, d'un PAP ainsi que toute autre modalité de soutien pouvant constituer un « point d'appui » à la réalisation d'activités.

Le contenu de ces cadres ne doit pas renvoyer aux divers comptes rendus des professionnels. En revanche, l'observation des activités prend appui sur ces éléments.

**Obstacles** : les éléments qui empêchent, limitent ou expliquent les difficultés pour réaliser une activité.

**Points d'appui et commentaires** : les leviers, les ressources, les éléments de l'environnement qui facilitent ou favorisent la réalisation de l'activité. Des informations complémentaires, nécessaires pour l'analyse globale de la situation, peuvent y figurer comme le niveau de maîtrise des outils informatiques.